

# dossier

## Des projets pou

Le Département a lancé dans le Cambrésis une nouvelle politique de partenariat avec les collectivités locales.

C

ela ne paraît pas, de prime abord, très « grand public », mais c'est ô combien important pour l'avenir de nos communes urbaines et rurales.

Le Conseil général du Nord a adopté à l'unanimité, le 14 décembre 2009, une politique contractuelle d'aménagement et de développement durables des territoires. Lancée à titre expérimental dans

le Cambrésis, cette politique vise à assurer l'équilibre des territoires, leur cohésion économique et sociale ainsi que leur développement harmonieux, tout en facilitant l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des Nordistes. Cette démarche sera étendue à l'ensemble du département dès l'an prochain.

Après un diagnostic des forces et faiblesses du Cambrésis, l'ensemble des municipalités et des EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) s'est porté volontaire pour expérimenter ce nouveau mode de coopération avec le Département. « *Je félicite le Département pour cette démarche rapide, efficace et qui recueille notre enthousiasme* », a déclaré François-Xavier Villain, député-maire de Cambrai et président de la Communauté d'agglomération de Cambrai.

360 projets d'investissement portés par les communes, les intercommunalités et le Département ont été étudiés. 280 ont été retenus dans divers domaines : social, économique, culturel, environnemental, aménagement. Le but, dans un esprit de dialogue et de concertation, est de soutenir techniquement et financièrement des projets cohé-

DOSSIER RÉALISÉ PAR  
ARNAUD RAES ET  
ANTOINE PLATTEEL  
PHOTOS : EMMANUEL  
WATTEAU.



## Une démarche de concertation

La politique contractuelle d'aménagement réunit les porteurs de projets, les financeurs et les experts, autour de projets de développement durable des territoires du Nord.

# 280

C'est le nombre de projets émanant des communes et intercommunalités du Cambrésis qui seront soutenus par le Département dans les six prochaines années.

# r les territoires

La contractualisation permettra aux communes du Nord de réaliser des équipements au service des habitants, comme par exemple ici la médiathèque d'Ors.



**Gérard Allart**  
Maire de Villers-Guislain.

« Avec la mise en place de cette nouvelle politique du Département, j'ai d'abord eu peur de perdre les politiques départementales d'aide à l'équipement des communes, mais je suis aujourd'hui rassuré.

Cette politique a un effet d'accélérateur pour notre projet d'espace multi-services, et je sais que le Département nous épaulera bien. »



# dossier



**Michel Wallerand**  
Maire de Vendegies-sur-Écaillon et président de la Communauté de communes du Pays solesmois.

« Je suis l'initiateur du projet de grande randonnée de pays. Le Département a toujours été volontariste en la matière et il constitue un partenaire de première importance. Je suis très heureux de voir que pour l'ensemble des élus du Cambrésis, les boucles de randonnée sont un élément de développement du territoire... De fait, elles vont favoriser les séjours touristiques de plusieurs jours, et donc, la création de gîtes et de chambres d'hôtes, la découverte et la sauvegarde du patrimoine architectural et paysager, la vente des produits locaux, etc. »



Le réseau des ruches départementales constitue un vecteur de développement économique des territoires. Ici, la ruche départementale d'entreprises de Beauvois-en-Cambrésis.

## Le Département innove aux côtés de

Martine Filleul, vice-présidente du Conseil général, explique les atouts de la

« Le Département apporte son soutien et sa solidarité aux communes et aux intercommunalités : il aide les projets d'aménagement, le développement de la culture, le tourisme, l'économie, en étant particulièrement attentif à l'équité entre les territoires. Il a une action très structurante pour l'ensemble du Nord.

L'inconvénient de notre fonctionnement actuel est que nous agissons parfois au coup par coup. Avec cette nouvelle démarche de contractualisation, nous coordonnons toutes nos actions dans un projet global et plus pertinent, à l'échelle d'un territoire. En mettant tous les acteurs locaux autour d'une table, le Département joue pleinement son rôle d'animateur et d'aménageur du territoire.



**Martine Filleul**  
Vice-présidente en charge de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et du Développement rural.

Cette concertation lui permet d'être davantage à l'écoute des besoins et des attentes des collectivités, tout en favorisant le dialogue entre elles. Un diagnostic partagé nous permet de coordonner notre action publique et d'agir plus efficacement.

Tout en gardant ses orientations, le Département innove et s'ouvre à des projets prioritaires pour les Nordistes. Le projet du Cambrésis

prévoit par exemple de maintenir ou de faire revenir des services publics et privés de proximité, d'améliorer la présence médicale en milieu rural. Nous cherchons des solutions aux inondations dont ont été victimes certaines communes. La jeunesse sera au centre de nom-

## Une démarche volontariste

L'ensemble des 11 intercommunalités du Cambrésis, soit 116 communes, ont décidé, en 2010, de se porter volontaires à l'expérimentation du Contrat d'aménagement et de développement durables, proposé par le Département.



## s territoires

contractualisation pour le Nord.

breuses actions, des équipements de haute qualité sont également programmés pour l'accueil des personnes âgées, et pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap. Enfin, nous favoriserons la création d'emplois, par des maisons des entrepreneurs et des hôtels d'entreprises.

Nous sommes aussi engagés dans le grand projet Canal Seine Nord Europe, qui apportera sans aucun doute, un dynamisme à l'ensemble de l'arrondissement.

Le Cambrésis a été le laboratoire de cette démarche innovante. Nous pouvons nous appuyer sur cette première expérience fructueuse pour préparer nos échanges à venir avec l'ensemble des territoires du Nord. »

rents, innovants, qui apportent une plus value à un bassin de vie ou au territoire tout entier.

### Lutter contre la disparition des services

« Dans ma commune, il n'y a plus de commerce, hormis un café, et la Poste a considérablement réduit ses services », témoigne Gérard Allart, maire de Villers-Guislain, 720 habitants. M. Allart porte l'idée d'un espace multi-services qui regrouperait divers services publics et privés, disposant d'une épicerie, d'une agence postale, d'une bibliothèque, avec points d'accès à Internet, par exemple. « Il s'agit d'un investissement d'environ 175 000 euros qui pourrait être en partie financé par le Département au travers de la démarche de contractualisation », précise M. Allart. « Le Département va aussi créer le fonds d'innovation territoriale, qui lui permettra d'aider à la réalisation de projets particulièrement innovants », explique Martine Fil-leul, vice-présidente du Conseil général, en charge de l'aménagement du territoire (lire p. 14).

La commune de Busigny, près de Caudry, pourrait en bénéficier : « Avant, il y avait trois médecins dans notre village et aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un, et il est âgé de 57 ans, alors on s'inquiète », explique le maire, Christian Pecqueux. Et d'exposer son projet soutenu par la Communauté de communes du Caudrésis et du Catésis : la création d'une maison médicale qui permettrait à des médecins de s'implanter, clé en main, au service des habitants de Busigny et des communes voisines.

### Reconquêtes

Dynamiser les communes, reconquérir les friches industrielles dans une démarche de développement durable, constituent un enjeu considérable, tant pour le Cambrésis que pour l'ensemble des territoires. À cet égard, le projet de la ville de Caudry, inscrit au contrat d'aménagement et de développement durables, a valeur de symbole.

Au travers du projet « 4M », la ville souhaite créer en cœur de ville des lieux dédiés à la musique et au multimédia, ainsi qu'une médiathèque et un musée. Ces équipements prendraient place, pour partie, sur des friches industrielles. Ainsi, le musée de la dentelle de Caudry, installé dans une ancienne fabrique de dentelle et de tulle, constitue une



**Francis Noblecourt**  
Vice-président délégué  
au développement  
économique de la  
Communauté de communes  
de la Vacquerie.

« Le projet d'un bâtiment-relais sur la zone d'activités des Hauts de Gouzeaucourt était dans les cartons : l'aide du Département a été déterminante. Sans elle, on s'en serait sans doute tenu à la phase des études. On sait qu'il y a une demande pour ce type de locaux, notamment de la part de jeunes entreprises et d'entreprises qui sortent des ruches. Le Département a déjà aidé à la construction d'un bâtiment-relais à Masnières. Celui-ci a été loué à une entreprise de décoration de flacons de parfum, BRV, installée auparavant dans un bâtiment trop petit. Le bâtiment-relais a permis de maintenir 40 emplois dans le Cambrésis et d'en créer 40 autres. »

# dossier



**Laurent Coulon**  
Conseiller général  
du canton  
du Cateau-Cambrésis.

« La politique contractuelle d'aménagement et de développement durables des territoires a permis de réaliser un diagnostic global du Cambrésis. Elle constitue une chance de voir se réaliser des projets structurants de grande importance pour les communes de notre territoire. Je pense notamment au futur contournement du Cateau-Cambrésis, mais également à de nombreux autres aménagements innovants et cohérents à l'échelle du territoire ou d'un même bassin de vie. »

vitrine du savoir-faire textile du Caudrésis. « *Mais il est prisonnier de ses murs, ne possède pas de salle dédiée aux expositions temporaires, ce qui freine son développement* », constate Katell Palix, attachée de conservation et chef de projet du musée.

Un agrandissement et une modernisation sont donc prévus, notamment en partenariat avec le Département. Parallèlement, le projet scientifique et culturel est en cours. Il doit fixer les grandes orientations du musée pour les dix années à venir et déboucher sur l'obtention du label « musée de France », capital pour le rayonnement de l'établissement, et, au-delà, pour la notoriété de tout un territoire. « *L'objectif, renchérit Claire Catoire, conservatrice du musée, est de renforcer l'image "haute couture" du musée et de l'ouvrir davantage aux créateurs contemporains.* »

## Un laboratoire pour cultiver les initiatives

Autre projet d'envergure qui sera soutenu par le Département au travers de sa politique de contrat, celui de création d'un laboratoire culturel, porté par la Communauté d'agglomération de Cambrai (CAC). « *Il s'agit de réinstaller l'actuelle médiathèque de Cambrai dans les bâtiments du collège des Jésuites, dont la CAC vient de faire l'acquisition* », résume M. Benrubi, directeur de la médiathèque. « *La grande innovation réside dans la création, au sein de la future médiathèque, et en partenariat avec le Forum départemental des sciences, d'un véritable laboratoire scientifique accessible à tous.* »

L'objectif est de créer des passerelles entre lecture publique, interprétation du patrimoine et culture scientifique, et ce dans un même lieu.

« *200 m<sup>2</sup> seront dédiés aux expérimentations, aux manipulations, dans tous les domaines de la science* », précise M. Benrubi. Il sera ainsi possible de faire se croiser et se rencontrer deux mondes, celui de la culture littéraire et celui de la culture scientifique.

Une expérience qui vaudra d'être vue et vécue à partir de 2014...



**Claire Catoire, conservatrice du musée de la dentelle à Caudry, et Katell Palix, chargée de projet, vont suivre la modernisation à venir du musée.**

## Économie bien bâtie

● Favoriser l'implantation des entreprises dans le Cambrésis : c'est la mission de Cambrésis développement économique (CDE), structure associative issue d'un partenariat entre les collectivités locales et la Chambre de commerce et d'Industrie Nord de France. « *Pour capter les investisseurs et leur faire connaître les atouts du Cambrésis, il faut leur proposer des bâtiments disponibles et bien situés* » dit Bernard Lauverjat, directeur général de CDE. Ainsi, la Communauté de communes de la Vacquerie construit cette année à Gouzeaucourt un bâtiment-relais pouvant accueillir deux entreprises.

La Communauté de communes du Caudrésis-Catésis va transformer une friche industrielle de Beauvois-en-Cambrésis en hôtel d'entreprises et construire un bâtiment-relais près de la ruche départementale d'entreprises.

Les intercommunalités se sont engagées à définir leurs projets d'hébergement d'entreprises en concertation avec le Département, lequel instruira les demandes d'aides en veillant au respect de l'équilibre territorial.

# Une démarche étendue à tous les territoires

Dès le début de l'année 2012, la démarche d'aménagement et de développement durables sera étendue progressivement à tous les territoires du département : Avesnois, Douaisis, Flandre intérieure, Flandre maritime, Métropole lilloise et Valenciennois.



Le Département est également porteur de projets, au même titre que les collectivités locales. Ainsi, à Paillencourt et Wasnes-au-Bac, dans la vallée de la Sensée, le Département a récemment acquis 28 hectares, au titre des Espaces naturels sensibles. Il a décidé d'aménager ce site exceptionnel pour en restaurer la valeur écologique et l'ouvrir au public. Un cheminement sera réalisé, en partie en retrait et en surplomb d'un étang le long des zones les plus fragiles, pour ne pas perturber la tranquillité des hérons, milouins, cormorans, sternes pierregarin, sarcelles d'hiver ou autres foulques macroules. Ce milieu humide favorise l'émergence d'une flore étonnante, butome en ombelle, scirpe des bois ou même houblon sauvage. Il s'agit de la première opération de ce genre menée par le Département dans le Cambrésis. Les communes et intercommunalités se sont engagées à travailler avec le Département dans les procédures d'acquisition de terrains à enjeux environnementaux, en lien avec le schéma départemental des Espaces naturels sensibles.

## QUESTIONS & RÉPONSES

### **PRIORITÉS COMMENT SONT CLASSÉS LES PROJETS QUI SERONT AIDÉS PAR LE DÉPARTEMENT ?**

Les projets ont été classés selon trois grandes priorités :

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires,
- environnement et cadre de vie,
- développement responsable.

En fonction de leur nature, les projets seront financés pour partie par le Département, selon les politiques existantes d'aide aux collectivités, comme le Fonds départemental pour l'aménagement du Nord (FDAN) et son volet « Grands projets », par exemple. À noter que les aspects économiques, environnementaux et sociaux sont systématiquement pris en compte par le Département dans l'instruction des projets territoriaux.

### **AIDES QUID DES PETITES COMMUNES RURALES ?**

La politique de contractualisation ne signifie pas la disparition du système d'aide aux communes rurales de

moins de 5 000 habitants lancé en 2005. Le Fonds départemental de solidarité territoriale, qui permet d'aider ces petites communes à améliorer leurs équipements publics, sera maintenu.

### **ENGAGEMENT SOUS QUELS DÉLAIS LES PROJETS VONT-ILS VOIR LE JOUR ?**

Collectivités et Département se sont engagés mutuellement à ce que les projets sélectionnés soient lancés dans les six ans. Au bout de trois ans, un bilan sera établi, projet par projet, afin, le cas échéant, d'ajuster les objectifs.

### **INTERNET COMMENT CONSULTER LA LISTE DES PROJETS ?**

La liste des 280 projets sélectionnés dans le Cambrésis est consultable sur le site du Conseil général du Nord :

[www.ccg59.fr](http://www.ccg59.fr)

On peut aussi consulter les carnets de territoire, outil interactif avec cartes et données de territoire, sur le site :

<http://carnets.caue-nord.com>

## **ÇA MARCHÉ**

### **Boucles de randonnées**



**Balisage de la première boucle de Grande randonnée dans le Pays solesmois.**

● Le bassin minier, dans le cadre de l'ouverture du Louvre-Lens, et l'Avesnois ont créé des sentiers de Grande randonnée de pays (GRP), soit des itinéraires en boucle qui permettent aux randonneurs de faire le tour d'un territoire en plusieurs jours. Le Cambrésis s'engage dans cette voie, pour valoriser son cadre naturel et paysager. Une première boucle de 51 km vient d'être inaugurée dans le Solesmois, homologuée par la Fédération française de randonnée. Quatre ou cinq boucles vont

compléter ce GRP, qui donnera lieu à l'édition d'un topoguide en 2013. Ces boucles s'appuient en grande partie sur les sentiers du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, géré par le Département. Une cellule de coordination sur la randonnée, pilotée par le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis en lien avec le Département, examinera la création de nouveaux sentiers, pour que l'offre soit la plus complète possible.